



Les Ateliers du Texte et de l'Image (ATI) proposent une résidence d'artiste œuvrant dans le domaine de l'illustration jeunesse.

Cette résidence, programmée à **Liège** (B), s'organise en partenariat avec les **RAVI (Résidences Ateliers Vivegnis International)**, ancien site industriel reconverti en pôle de recherche et d'expérimentation artistique.

L'artiste bénéficie d'un encadrement en terme de communication et de relation avec des professionnels du milieu de l'illustration et des arts graphiques : sont notamment prévus deux 'workshops' avec les **écoles supérieures d'art** liégeoises.

Conditions d'accueil

- durée de la résidence : de **4 à 5 semaines, du 1^{er} au 31 mars 2019.**
- l'artiste y bénéficie d'un **logement** (appartement équipé, deux chambres, appartement à partager avec un autre artiste) et d'un **atelier de création** (env. 100 m²).
- l'artiste dispose d'une **bourse de production** : 800 €.
- les **frais de déplacement** (lieu de vie de l'artiste >< Liège – un A/R) sont pris en charge par l'organisateur.
- la **rétribution de deux workshops** est prise en charge par les écoles supérieures d'art.

Finalités

- en fin de résidence, **présentation publique** aux RAVI de l'étape de travail réalisé par l'artiste et **exposition** des résultats des workshops.
- organisation de moments de **médiation avec les publics** : workshops (rencontres avec des étudiants du supérieur artistique), visite d'ateliers d'artistes,....



Date de clôture des candidatures : le 5 octobre 2018.
Une présélection sera opérée par les ATI, en concertation avec des professionnels de l'illustration.
Une sélection finale sera faite par un comité attaché aux RAVI : mi-octobre 2018

Modalités de participation

Profil du candidat

- tout artiste, quels que soient l'âge et la nationalité, ayant publié à compte d'éditeur au moins un livre illustré pour la jeunesse.
- tout artiste maîtrisant l'illustration et le texte, en langue française (en particulier dans le cadre des workshops), et sensibilisé à l'**objet livre.**
- ne sont pas éligibles au programme les étudiants (baccalauréat ou master) et les artistes vivant dans la province de Liège.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra 3 documents distincts (format PDF indispensable) :

- un CV, incluant toute mention de publication(s) .
- une note d'intention relative au projet de résidence (même s'il s'agit d'une étape de travail), de médiation (workshops dans les écoles supérieures d'art) et d'exposition (ou présentation publique).
- un dossier artistique présentant des visuels d'œuvres récentes.

Pour toute information complémentaire, contacter les ATI à l'adresse mail suivante : brigitte.vdb@lesati.be

Ce projet est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Liège.

